



Avenir de l'hôpitalDes perspectives encourageantes pour le service cardiologie.

Un conseil de surveillance (CS) de la plus haute importance s'est tenu ce mercredi 8 juillet 2020. Parmi les points qui ont été inscrits à l'ordre du jour, l'examen d'un projet de réorganisation de la Cardiologie au sein du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). Projet élaboré par l'ensemble des cardiologues de Chalon et de Montceau. Ce consensus territorial entre les professionnels de santé est une première au sein de notre GHT. D'autant qu'il a été élaboré en fonction des besoins de la population et non des impératifs financiers. Le Codef salue cette initiative et lui apporte tout son soutien. Ce projet a été validé par le CS et la direction du GHT s'est engagée à ouvrir les négociations début septembre pour sa mise en place.

Dans ce communiqué nous n'aborderons que la situation de notre CH tout en martelant le fait que la restructuration proposée est territoriale. Car il s'agit bien pour Montceau d'une restructuration qui induit l'espoir de retrouver le service cardiologie tel que nous l'avons connu.

Actuellement le service comprend une équipe qui compte 4,25 Équivalent Temps Plein en cardiologie et un médecin vasculaire, épaulés par les interventions régulières de deux cardiologues de Chalon. Elle devrait être complétée par deux nouveaux cardiologues temps plein, en été et en automne.

Au niveau de notre structure et pour permettre une activité de soins cardiologiques adéquate, la réouverture de 4 lits de Soins Continus cardiologique (USC) sera nécessaire et le nombre de lits en hospitalisation conventionnelle porté à 24. "L'objectif de cette coopération territoriale de la cardiologie est d'articuler les activités de la façon suivante :

- ◆ Prise en charge des urgences en lien avec l'USIC, structure de soins dans une unité cardiologique.
- ◆ Les évolutions de l'environnement libéral (**arrêt de l'activité de cardiologie hospitalière à la clinique Sainte Marie en juillet 2021) et hospitalier rendent impératif un volume important de lits. Cette prise en charge hospitalière imposera la remise en place d'une astreinte de cardiologie locale sur Montceau-les-Mines à articuler avec la garde de l'USIC de Chalon.**
- ◆ **Ce dimensionnement rendra les coopérations des unités cardiologiques du GHT plus structurées et plus fluides.**
- ◆ Une activité externe de consultations et de suivi par des médecins et par des IDE de suivi et d'éducation Thérapeutae (insuffisance cardiaque) avec suivi des dispositifs intracardiaques. Ces besoins sont importants et **la réponse actuelle est sous dimensionnée** conduisant à des défauts de prise en charge et/ou à des fuites.
- ◆ Un plateau médicotechnique non invasif de référence capable de répondre aux besoins de la population du bassin.
- ◆ Un plateau technique interventionnel adapté permettant la pose des stimulateurs cardiaques (simple et double chambre), les cardioversions électriques sous anesthésie générale (AG) et les échographies transoesophagiennes sous AG.
- ◆ Un acteur d'éducation thérapeutique, en particulier dans l'insuffisance cardiaque et de la télémédecine (télésuivi des dispositifs faits sur Chalon et télésurveillance des insuffisants cardiaques en lien avec les outils de Chalon et Autun)
- ◆ Un projet de réadaptation cardiaque ambulatoire pour l'Ouest du département autorisé par l'ARS"

Le détail de cet objectif paraîtra peut-être trop technique, mais sans doute montrera-t-il la volonté de leurs auteurs, leur cohérence, leur souci de mettre en place une offre de soins cardiologique en adéquation avec les besoins de la population. Nous en voulons pour preuve la conclusion du projet :

"Il importe de définir une ligne cohérente et stable de façon urgente au sein du GHT pour la prise en charge d'une filière majeure. Le CH de Chalon n'a pas la capacité d'assurer seul l'ensemble des soins cardiovasculaires du GHT et une structure forte est nécessaire dans l'Ouest du département pour faciliter l'accès aux soins et la qualité des prises en charge. Cet enjeu est partagé par l'ensemble des responsables et il constitue un élément clé du succès de l'ouverture du centre d'angioplastie coronaire à Chalon."

Le Codef est heureux de porter cette lueur d'espoir auprès de la population et des élu-e-s qui le soutiennent dans sa lutte pour un service public de santé digne de ce nom. Mais il n'en restera pas moins vigilant et suivra dès septembre la transformation des intentions aux actes. Et nous vous tiendrons au courant bien évidemment.

10 Juillet 2020